



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 11 FEVRIER 2021

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Convocation : 8 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze février à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 8 février 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

Etaient présents :

M. CALTOT Daniel, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. POTHERAT Frédéric, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER Claude, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme LECOQ Annie, Mme LELIEVRE.

Absents excusés :

M. BRUNG Michel a donné pouvoir à Mme TALBOT,
M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme GUERZA.
M. TOUTAIN Eric.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie GUERZA.

2021/15 – TARIF EXTÉRIEUR CENTRE ALSH

Mme le Maire indique que ce tarif a été oublié lors du vote des tarifs. Le tarif actuel pour les habitants de Roumare étant de :

- 14.50 € la journée pour les non-imposables,
- 17.50 € la journée pour les imposables.

Il est proposé un tarif pour les habitants extérieurs à la commune de :

- 19 € la journée, soit 95 € la semaine.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés **ADOpte** le tarif extérieur pour l'ALSH de 19€ la journée, soit 95 € la semaine.



Fait et délibéré à Roumare,
le 18 février 2021
Signature
LELIEVRE Josiane

Affichée le : 18/02/2021